

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016
Compte-Rendu Sommaire

1. PROJET D'EFFACEMENT DES RESEAUX RUE RIBISCIA

Le SDE doit renforcer le réseau électrique Basse Tension entre le poste situé près de la mairie et les locaux des Services Techniques rue Ribiscia, parallèlement aux travaux d'alimentation en gaz naturel.

Proposition est faite à la commune de mettre à profit ces travaux pour enfouir les réseaux rue Ribiscia.

Le coût serait de :

	Montant des Travaux H.T.	Contribution Commune
- Branchements électriques	18 000,00	5 400,00
- Eclairage public	12 000,00	7 200,00
- Téléphone	13 600,00	13 600,00
	+ 700,00 de câblage	700,00
	TOTAL	26 900,00

L'assemblée approuve ce projet.

2. PROJET DE RENOVATION STATION SNSM RUE BOISGELIN

Le programme des travaux est le suivant :

- Démolition des garages attenants
- Construction d'une extension
- Démolition de l'intérieur du bâtiment

Les besoins exprimés sont les suivants :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Espace bureau/salle de réunion et formation
avec coin cuisine | 40 m ² |
| - Vestiaires/sanitaires homme | 15 m ² |
| - Vestiaires/sanitaires femme | 10 m ² |
| - Zone de rinçage | 5 m ² |
| - Zone de stockage équipements et matériels secs | 10 m ² |
| - Entrée | 10 m ² |
| TOTAL | 90 M² |

Le cabinet d'architecte HOUSSAIS de la Roche Derrien est chargé d'établir une esquisse et une estimation des travaux.

Une demande de fonds de Concours sera déposée auprès de la Communauté de Communes de La Presqu'île de Lézardrieux.

3. MARCHE A BONS DE COMMANDE VOIRIE 2017/2019

L'assemblée décide de lancer une consultation pour le renouvellement du marché à bon de commande de voirie, pour la période 2017 à 2019.

4. ACQUISITION DE TERRAIN RUE DE KERMAGEN

L'assemblée décide de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée AC 53 (1523 m²) au prix de 25 € le m² aux consorts LE CHEVANTON.

Ce terrain situé à l'arrière de l'ancien foyer Logement rue de KERMAGEN, permettra un aménagement plus fonctionnel de la zone de pavillons HLM dont la construction a été confiée à COTES D'ARMOR HABITAT.

5. VENTE D'UN TERRAIN LOTISSEMENT COMMUNAL DE MEZ MELEN

L'assemblée décide de mettre en vente au prix de 18 000 € la parcelle cadastrée AC 464 (393 m²), située dans le lotissement de MEZ MELEN.

Ce terrain était à l'origine utilisé comme aire de jeux et est aujourd'hui inoccupé.

6. RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Les 7 agents recenseurs recrutés sont :

- Florian LE QUELLEC
- Sylvie MEUDAL
- Isabelle PLUSQUELLEC
- Béatrice MICLO
- Murielle LE GALLOU
- Alan PARANTHOEN
- Gilbert GUEZENEC

La rémunération est la suivante :

- 0.85 € par feuille de logements remplie
- 1.40 € par bulletin individuel
- 0.85 € par adresse collective
- 45 € par demi-journée de formation
- 40 € pour les tournées de reconnaissance
- Une prime de finition de 150 €

La commune sera indemnisée par l'Etat à hauteur de 5 772 €.

7. TARIFS 2017

O B J E T	Tarifs 2017
◆ <u>GARDERIE</u>	
. par quart d'heure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2017	
- pour le 1 ^{er} enfant	0.49
- pour le 2 ^{ème} enfant	0.29
- à partir du 3 ^{ème} enfant	Gratuit
◆ <u>RESTAURANT SCOLAIRE</u>	
A compter de la rentrée scolaire de septembre 2017	
. le repas enfant.....	2.75
. le repas adulte.....	4.35
(1/2 tarif 2 ^{ème} enfant – gratuité à partir du 3 ^{ème} sous conditions de ressources)	
◆ <u>DROITS DE PLACE</u> (Marché hebdomadaire)	
Marché Hebdomadaire (en fonction de la longueur de l'étal)	
. au marché, le ml	1.00
. au mois (4 marchés), le ml	0.70
. au trimestre (13 marchés), le ml	0.60
Commerces ambulants hors marché (par jour)	
. le ml	1.00
Manèges et stands (en fonction de la surface pour la durée de la fête)	
. le m ²	0.50
Cirque suivant dimension	
. cirque (petit) < 200 m ²	40.00
. cirque (grand) > 200 m ²	100.00

♦ LOCATION PODIUM	
. le m ² par jour (gratuit pour les associations locales)	1.00
. podium mobile (pour les associations et particuliers de la commune).....	100.00
. podium mobile (pour les associations et particuliers extérieurs) (caution 500 €)	500.00
♦ CIMETIERES	
. concession : 30 ans	214.00
50 ans	374.00
. columbarium : 15 ans.....	374.00
30 ans.....	694.00
♦ CAVURNES	
. 30 ans.....	106.00
. 50 ans.....	186.00
♦ MINICAR	
. enfants (écoles et associations de PLEUBIAN).....	Gratuit
. adultes (particuliers et associations) de Pleubian	Forfait 72 € + 24€/H
. associations et groupes extérieures à la commune.....	Pas de location
. transports réguliers hebdomadaires (marché–anciens) le trimestre	17.00
♦ PHOTOCOPIE (Mairie)	
. l'unité	0.30
♦ LOCATION SALLE DES FETES (avec vaisselle) *	
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :	
- la journée.....	116.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :	
- la journée.....	167.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
(caution de 300 € non encaissée et arrhes égales à 30 % de la location encaissée en cas de renonciation moins de 15 jours avant la date)	
* les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale	
♦ LOCATION SALLE DES CHARDONS BLEUS (avec vaisselle) *	
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :	
- la journée.....	167.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :	
- la journée.....	230.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
(caution de 300 € non encaissée et arrhes égales à 30 % de la location encaissée en cas de renonciation moins de 15 jours avant la date)	
* les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale	

8. LOGICIELS

La commune fera l'acquisition de 2 logiciels, l'un pour la gestion électronique des courriers, l'autre pour la gestion électronique des pièces comptables, auprès de la société J.V.S pour un coût de 3 873.20 € HT.

9. SUBVENTIONS AUX ECOLES

L'assemblée décide d'accorder une subvention aux écoles pour les jouets de Noël :

- Ecole publique (31 enfants) : 403 €
- Ecole Saint-Georges (18 enfants) : 234 €

Une subvention de 248.15 € sera accordée à l'Amicale laïque correspondant à 50 % des frais de piscine du 3^{ème} trimestre 2015/2016.

10. FINANCES COMMUNALES

- Régie de recettes

La régie de recettes « Maison des Associations du Launay et Agence postale » sera modifiée. L'encaissement des prestations « photocopies » « cours informatiques » et « locations salles » est supprimé.

Les locations de salles du Launay seront encaissées sur la régie « salles ».

- Budget communal 2016 – Décision modificative

2 transferts de crédits seront effectués à la section investissement du budget communal, pour permettre l'acquisition des logiciels (+ 800 €) et le financement du chariot élévateur (+ 4 800 €).

11. PERSONNEL COMMUNAL

La durée hebdomadaire de travail d'un agent des écoles est augmentée d'un quart d'heure par jour d'école à compter du 01/01/2017.

12. ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La fusion des communautés LTC, HAUT-TREGOR et Communauté de Communes de la Presqu'île de LEZARDRIEUX, à compter du 01/01/2017, entraîne l'élection de nouveaux conseillers communautaires, dont le nombre passe de 6 à 2.

Les nouveaux conseillers sont à élire parmi les 6 anciens conseillers communautaires.

Une seule liste est déclarée, comprenant Loïc MAHE et Gilbert LE BRIAND.

A l'issue d'un vote à bulletin secret la liste obtient 19 voix sur 19 suffrages exprimés.